

Communauté de Communes PAYS DE LUBERSAC-POMPADOUR

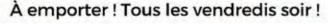


www.lubersacpompadour.fr

Menu du jour • Produits frais et locaux Jeux et soirées à thèmes







Commandez maintenant ! 05.19.92.00.33

Avenue du 8 mai 1945
 Centre Commercial Super U
 Iafourchouette19





Ouvert du lundi au jeudi : 09h00 - 15h00 vendredi : 09h00 - 15h00 et 18h00 - 02:00

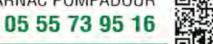








15 avenue de la gare 19230 ARNAC POMPADOUR



www.dekra-norisko.fr

Sommaire

ORGANIGRAMME

P. 6 FINANCES

P. 8 ZOOM SUR LES SERVICES

- 8 ÉCONOMIE
- 8 Les aides aux acteurs économiques
- 10 Les autres aides économiques pour les entreprises
- 11 Le club entreprises de la communauté de communes
- 12 Petit déj' de l'artisanat
- 12 Forum des métiers
- 13 Zone d'activités de Touvent 3 à Lubersac
- 13 Convention Territoriale Globale
- 14 ASSAINISSEMENT
- **16 ENFANCE JEUNESSE**
- 16 « Cap sur les JO » pour les Filous et les P'tites Canailles
- 17 La Maison des Loupiots
- 18 Le Lieu d'Accueil Enfants Parents
- 18 Relais Petite Enfance
- 19 CULTURE
- 19 Centre Culturel « La Conserverie »
- 22 Médiathèques
- 25 Animations / Conférences / Expositions en 2024
- **26** LOISIRS TOURISME

P. 27 RÉTROSPECTIVE 2023-2024

- **27 CONSEILS COMMUNAUTAIRES**
- 29 SÉCURITÉ ET SANTÉ!
- 29 La caserne des pompiers du Pays de Lubersac
- 30 Maisons de Santé du Pays de Pompadour et du Pays de Lubersac
- 31 Nouveaux locaux pour les Filous
- 32 Convention avec la Ligue contre le cancer
- 33 La Ligue contre le cancer vous accompagne
- 33 Café des aidants
- 35 L'USEP
- 35 L'UFOLEP
- **36 PASSAGE AU VERT!**
- **37 SOUTIEN À LA VIE ASSOCIATIVE**

P. 38 DÉCHETS MÉNAGERS

38 LES SOLUTIONS POUR TRIER VOS RESTES DE REPAS

P. 40 RÉPERTOIRE

- 40 COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE LUBERSAC-POMPADOUR
- **41 SECRÉTARIAT DES 12 MAIRIES**
- 42 PLANNING DES PERMANENCES

LE MOT DU PRÉSIDENT

BULLETIN D'INFORMATION N°5 • AOÛT 2024

La Communauté de communes du Pays de Lubersac-Pompadour continue à investir et à améliorer les services proposés à la population de nos 12 communes et aux touristes

Deux inaugurations importantes ont eu lieu ces 6 derniers mois :

- la Maison de Santé du Pays de Pompadour (1,7 million d'€) permet de conforter l'offre de soins et d'accueillir de nouveaux professionnels de santé,
- la Zone d'activités Touvent 3 (800 000 €)
 à Lubersac propose des lots à bâtir pour
 des artisans ou petites entreprises, ce
 qui ne peut que nous aider à conforter
 les emplois et l'activité économique.

Avec la construction de la Caserne des pompiers du Pays de Pompadour (1 million d'euro) en 2022, la construction en cours (achèvement en décembre 2024) de la Caserne des pompiers du Pays de Lubersac (1,1 million d'euros) et les travaux de construction du nouveau Centre de loisirs (700 000 €) à Saint-Sornin-Lavolps (achèvement en juin 2025), sur une période de 4 ans, ce sont plus de 5 millions d'euros qui permettent d'asseoir de nombreux services au sein du territoire.

Tous ces services sont possibles grâce à nos recettes fiscales (sans avoir augmenté les taux des impôts) et à des subventions de l'Etat, du Conseil départemental de la Corrèze et de la Région Nouvelle-Aquitaine que nous remercions.

Nous continuons à œuvrer dans bien d'autres domaines :

- la culture pour tous avec, notamment, le Contrat territoire lecture, tout récemment validé, le label « ma communauté de communes aime lire et faire lire », permettant le développement de la lecture auprès des enfants par des bénévoles, la programmation du centre culturel La Conserverie à Lubersac, nos deux médiathèques et leurs actions régulières en présence d'auteurs, le soutien financier au festival DécOUVRIR de Concèze, les spectacles décentralisés depuis 3 ans dans nos communes, à Montgibaud et Beyssenac en 2021, Saint-Julien, Saint-Martin et Saint-Sornin en 2022, Beyssac et Troche en 2023, Benayes, Beyssenac et Saint-Pardoux en 2024...
- le tourisme par le soutien financier à l'Office de Tourisme intercommunautaire
 Terres de Corrèze, les subventions aux associations liées au cheval à Pompadour, à l'association O fil de l'Ô qui entretien notre patrimoine, à l'association Scènes de manège qui gère et anime les spectacles et les visites au Château de Pompadour...
- l'enfance et la jeunesse par des mises aux normes de la crèche / relais petite

- enfance à Pompadour, la construction du nouveau centre de loisirs...
- l'assainissement par de gros travaux engagés sur 2024-2028 pour les réseaux d'assainissement à Lubersac après la station et le réseau du bourg de Saint-Pardoux-Corbier en 2022...
- l'environnement avec le début des travaux d'enlèvement des troncs d'arbres sur l'Auvézère entre le pont Lagorse et la Jante et la suite, en amont sur l'Auvézère, vers la Douverie, en 2025.
- les aides aux commerçants et aux artisans qui s'installent et/ou se modernisent (40 aides ces 15 derniers mois),
- les aides à l'amélioration de l'habitat (autonomie, économies d'énergie ou rénovation) des particuliers (26 aides octroyées à des particuliers sur 2023 et 2024) en complément des aides de l'Etat et du Conseil départemental de la Corrège

Je remercie nos agents communautaires, une trentaine, qui vous renseignent, vous accueillent et vous accompagnent selon leurs missions, leurs domaines d'exercice et vos demandes.

Nous avons la chance de vivre et de travailler dans un territoire riche d'entreprises et d'emplois, de services dans tous les secteurs, d'associations culturelles et sportives qui permettent un épanouissement dans de nombreux domaines...

Nous aurons un **casino à Pompadour** d'ici deux ans, cela ne pourra que conforter l'économie, le tourisme et les emplois de notre secteur.

Notre Communauté de communes du Pays de Lubersac-Pompadour doit donc rester unie, au service de ses 12 communes qui n'ont rien à gagner à aller voir ailleurs.

Il serait regrettable que des intérêts personnels guident des envies d'évasion sans que les habitants des communes en soient consultés.

Je remercie toutes celles et ceux (agents et élus) qui contribuent au bon fonctionnement de nos services dans l'intérêt du Pays de Lubersac-Pompadour et de ses habitants.

Bonne lecture!



Président de la Communauté de communes du Pays de Lubersac-Pompadour Maire de Beyssenac





Alexandra **TALLET**

Conseillère en immobilier

- 06 33 79 52 01
- □ alexandra.tallet@iadfrance.fr
- Arnac-pompadour et environs (19)

Suivez-moi 🕜 💿

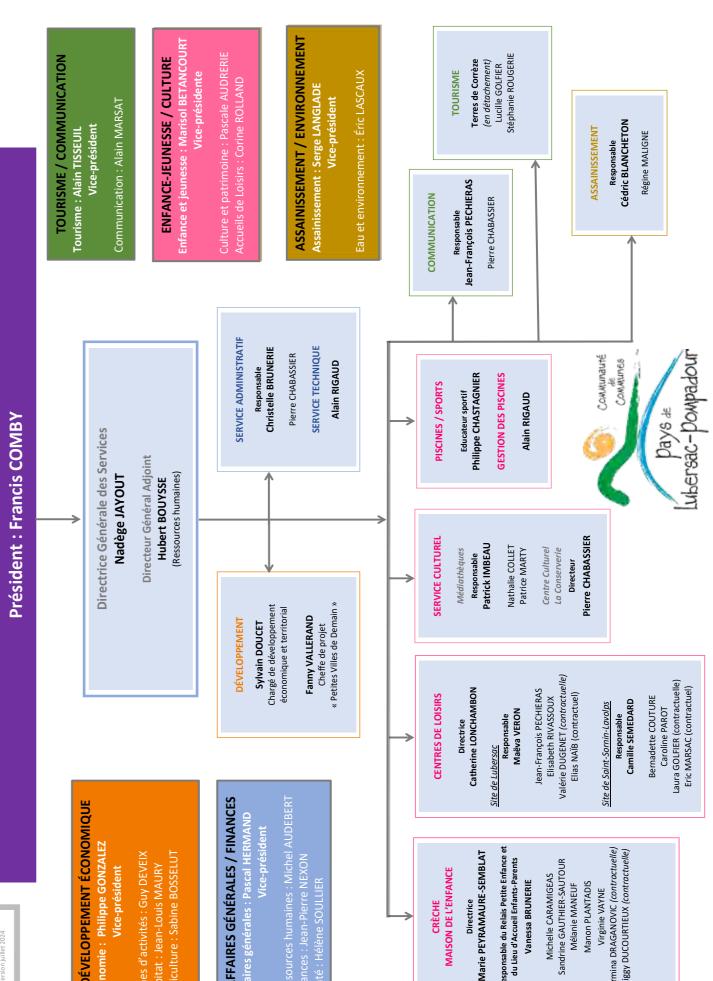


iadfrance.fr









BULLETIN D'INFORMATION N°5 • AOÛT 2024

BULLETIN D'INFORMATION N°5 • AOÛT 2024

L'année 2023 a vu la concrétisation de deux projets structurants : la maison de santé pluridisciplinaire du Pays de Pompadour et la viabilisation de la zone d'activités de Touvent 3 à Lubersac.

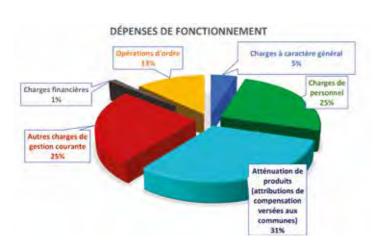
Ces deux équipements confortent l'attractivité résidentielle et économique de notre communauté de communes en offrant des services de proximité aux administrés et des potentiels d'installation aux entreprises.

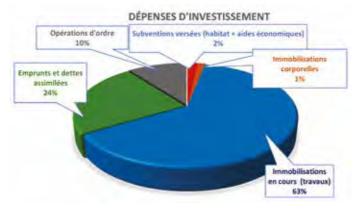
LES COMPTES 2023

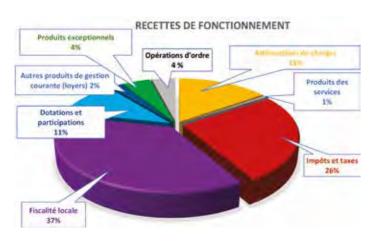
La Communauté de communes du Pays de Lubersac-Pompadour a approuvé, le 3 avril 2024, ses comptes administratifs 2023 et ses budgets 2024.

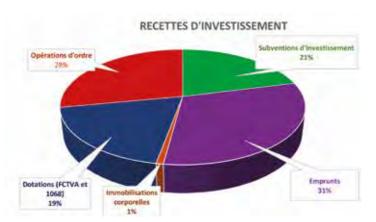
Le compte administratif 2023, pour le budget principal, peut être résumé comme suit.

	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Résultats reportés		283 105,70	30 141,92		30 141,92	283 105,70
Opérations de l'exercice	5 333 515,93	5 865 987,85	2 267 855,97	2 453 789,19	7 601 371,90	8 319 777,04
TOTAUX	5 333 515,93	6 149 093,55	2 297 997,89	2 453 789,19	7 631 513,82	8 602 882,74
Résultats de clôture		815 577,62		155 791,30		971 368,92
Restes à réaliser			1 049 773,00	803 452,19	1 049 773,00	803 452,19
TOTAUX CUMULÉS	5 333 515,93	6 149 093,55	3 347 770,89	3 257 241,38	8 681 286,82	9 406 334,93
RÉSULTATS DÉFINITIFS		815 577,62	90 529,51			725 048.11









UNE BONNE SANTÉ FINANCIÈRE : DYNAMIQUE DES RECETTES ET MAÎTRISE DES CHARGES

De 2022 à 2023, les recettes réelles de fonctionnement ont progressé de 5,88% passant de 5 054 458 € à 5 352 228 €.

Cette dynamique s'explique par la progression des recettes fiscales (+ 171 000 € dont une régularisation de TASCOM et une dynamique de la fraction de la TVA nationale). En revanche, les dotations de l'État sont stables (388 303 €). Les participations sur les postes aidés (Petites Villes de Demain et Convention Territoriale Globale) amènent une recette supplémentaire de 26 986 €. Il en est de même pour les loyers des maisons de santé avec, notamment, l'ouverture de celle du Pays de Pompadour au mois de septembre 2023.

Parallèlement, les dépenses réelles de fonctionnement ont diminué de 1,63% et elles s'établissent à 4 581 129 €.

Même si elles progressent, les charges de personnel (+ 4,78%) sont contenues, représentant un montant de 1 324 246 €. Les charges à caractère général baissent légèrement (- 1,43%) mais ce sont surtout les autres charges, particulièrement le

déficit des budgets annexes qui baissent sensiblement, passant de 417 000 € à 289 000 €.

Les attributions de compensation versées à 10 communes s'élèvent à 1 533 559,18 € et bénéficient aux communes d'Arnac-Pompadour : 570 462,77 €; Benayes : 42 970,42 €; Beyssac : 52 610,86 €; Montgibaud : 51 443,77 €; Lubersac : 637 792,45 €; Saint-Julien-le-Vendômois : 36 527,90 €; Saint-Martin-Sepert : 37 065,99 €; Saint-Pardoux-Corbier : 39 989,67 €; Saint-Sornin-Lavolps : 63 097,38 € et Troche : 1 597,97 €. Seules les communes de Beyssenac (4 260,14 €) et de Concèze (3 181,23 €) versent une compensation au budget de la communauté de communes.

Le solde de gestion courant s'établit à 771 000 € et l'autofinancement brut à 708 000 €. Après le remboursement annuel de la dette, bien qu'élevé cette année du fait du transfert des emprunts souscrits pour la zone d'activités de Touvent au budget annexe (529 000 €), une capacité d'autofinancement (CAF) nette importante de 179 000 € est dégagée.

Ce sont les meilleurs résultats financiers obtenus depuis la création de la communauté de communes le 1^{er} janvier 2017.

David Chauvière, conseiller aux décideurs locaux rattaché à la Trésorerie d'Uzerche et présent à la séance budgétaire du 3 avril 2024, confirme la situation financière saine de la communauté de communes qui a su maîtriser ses dépenses de fonctionnement courant et investir dans des projets structurants d'avenir.



2024 : CONFORTER LES SERVICES DE PROXIMITÉ ET POURSUIVRE LES INVESTISSEMENTS

En plus d'assurer le fonctionnement quotidien de l'ensemble des services communautaires (médiathèques - piscines - centre culturel - crèche - accueils de loisirs - assainissement - économie), la communauté de communes continuera d'investir en 2024 :

- Construction du Centre d'Incendie et de Secours du Pays de Lubersac desservant les communes de Benayes, Montgibaud, Lubersac, Saint-Martin-Sepert, Saint-Pardoux-Corbier et Saint-Julien-le-Vendômois: 1,1 million d'euros,
- Construction d'un nouvel Accueil de loisirs sans hébergement (ALSH) à Saint-Sornin-Lavolps : 636 000 €,
- Dévoiement des **réseaux d'assai- nissement** pour le contournement de **Lubersac** : 311 377 €.
- Poursuite des aides à l'habitat pour les particuliers résidant sur les 12 communes : 30 000 €,
- Octroi d'aides économiques aux entreprises agricoles, artisanales ou commerciales des 12 communes : 60 000 €.

UN NIVEAU D'INVESTISSEMENT ÉLEVÉ EN 2023 SANS AUGMENTATION DE LA FISCALITÉ

En effet, le **rythme d'investissement** de la communauté de communes **a été soutenu en 2023** et a atteint près de 1,8 million soit 227 € par habitant contre 102 € par habitant pour la moyenne régionale.

Les principaux investissements ont concerné :

• les aides à l'habitat aux particuliers des
12 communes : 10 097 €.

- les aides économiques aux entreprises des 12 communes : 29 552 €,
- divers travaux au centre culturel : 15 988 €,
- le balisage des circuits de randonnées : 8 000 €,
- la construction de la maison de santé du Pays de Pompadour : 1,3 million d'euros,
- le démarrage des travaux du Centre d'Incendie et de Secours du Pays de Lubersac : 51 735 €.
- les travaux de viabilisation de la zone d'activités de Touvent 3 : 359 538 €,
- les travaux d'assainissement : schéma directeur, extension des réseaux, amélioration de la station d'épuration de Lubersac, fin des travaux à Saint-Pardoux-Corbier : 222 174 €.

Ces investissements ont été rendus possible sans augmentation des taux d'imposition en 2023 et en 2024.

TAUX VOTÉS 2023 ET 2024

	Taxe foncière bâtie additionnelle	4,10%
	Taxe foncière non bâtie additionnelle	24,80%
	Taxe d'habitation additionnelle (pour les résidences secondaires)	9,56%
	Cotisation Foncière des Entreprises	29,39%

La taxe d'enlèvement des ordures ménagères (dont le taux voté équilibre le coût du service) a, quant à lui, légèrement diminué: 4,21% en 2024 contre 4,55% en 2023.

8 BULLETIN D'INFORMATION N°5 • AOÛT 2024 BULLETIN D'INFORMATION N°5 • AOÛT 2024

ÉCONOMIE

LES AIDES AUX ACTEURS ÉCONOMIQUES

La Communauté de communes du Pays de Lubersac-Pompadour a renforcé son engagement dans le domaine économique en signant une nouvelle convention avec la région Nouvelle-Aquitaine, introduisant ainsi de nouveaux dispositifs d'aide aux entreprises. Ce nouveau cadre d'intervention se concentre sur quatre axes principaux : les entreprises, l'agriculture, le tourisme et l'économie sociale et solidaire.



ENTREPRISES

- Soutien au développement des TPE (Très Petite Entreprise) – Acquisition de matériel, travaux de rénovation et aménagements extérieurs.
- · Aide aux investissements immatériels.
- Accompagnement au développement numérique des entreprises.
- Aide à la dotation du fond de prêt d'honneur (Création d'entreprises).



AGRICULTURE

- Soutien à l'installation des jeunes agriculteurs
- Aide aux arboriculteurs pour la rénovation des logements saisonniers.
- Soutien à la diversification agricole et au développement des exploitations – Achat de petit matériel et travaux.
- Aide au développement énergétique des exploitations.
- Aide à la vente de produits locaux : lieu de vente, matériel de vente itinérant et atelier de transformation.

Q

COMMENT ACCÉDER À CES AIDES ?

Mon projet est-il éligible à un accompagnement financier ? Nous vous invitons à prendre rendezvous avec la Communauté de communes du Pays de Lubersac-Pompadour pour présenter votre projet et examiner les options de financement possibles.

Sylvain DOUCET

- **5** 05 19 67 01 10 07 87 88 94 42
- ✓ developpement@lubersacpompadour.fr



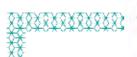
\$\$\$\$\$\$\$\$\$

)*0*0*0*0*

TOURISME

848484848

- Accompagnement de la montée en gamme des hébergements touristiques de moins de 10 couchages.
- Aide au développement numérique des structures.
- Aide à l'achat de vélos destinés à la location.





ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

• Soutien à la création d'entreprises de l'ESS.

23 PROJETS SUBVENTIONNÉS ENTRE JANVIER 2023 ET AVRIL 2024



AU FIL DES MOTS ST SORNIN LAVOLPS

Aménagement Intérieur



LES PÉPITES D'ÉMILIE LUBERSAC

Achat de matériel Création



BRASSERIE LE CANARI ARNAC POMPADOUR

Achat de matériel Développement



ANIMALERIE PIF & PAF LUBERSAC

Aménagement boutique Création



RESTAURANT LA FOUR'CHOUETTE LUBERSAC

Travaux et équipements Création



BOUTIQUE N°11 L'HOMME ARNAC POMPADOUR

Achat de matériel Création



ECURIES DE BEYSSENAC BENOIT DESJEUX

Achat d'une roulotte Hébergement insolite



SERIP FRANCE LUBERSAC

Formation numérique Développement



ST SORNIN LAVOI

Achat de matériel Développement



L'HOMME BURGER ARNAC POMPADOUR

Achat de matériel



LES FROMAGES DE CHÈVRES DU BOIS LA GANE LUBERSAC

Achat de matériel Développement



ARNAC POMPADOUR

Travaux et équipements Création



SARL PENAUD MOTOCULTURE LUBERSAC

Travaux de rénovation Développement



LES ÉCURIES DE MONTGIBAUD

Travaux de terrassement Création



LUBERSAC

Aménagement showroom



AUTO ÉCOLE ANTONIOL LUBERSAC

Travaux et équipements Développement



LA FABRIQUE DES CHÂTAIGNES TROCHE

Achat de matériel Développement



LUBERSAC

Achat de matériel et travaux Création



BOUCHERIE CHARCUTERIE DONZEAU ARNAC POMPADOUR

Rénovation du magasin Développement



AU SABOT DE VÉNUS LUBERSAC

Travaux d'isolation Développement

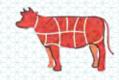


Achat de matériel



BAR LE GAMBRINUS

Travaux et équipements



BOUCHERIE CHARCUTERIE LE HECH ARNAC POMPADOUR

Achat de matériel Développement



Près de 60 000€ d'aides versées aux porteurs de projets du territoire.

10 BULLETIN D'INFORMATION N°5 • AOÛT 2024

BULLETIN D'INFORMATION N°5 • AOÛT 2024

LES AUTRES AIDES ÉCONOMIQUES POUR LES ENTREPRISES

DISPOSITIF ACP (Actions Collectives de Proximité)

Dans le cadre du Contrat de Développement et de transitions avec la Région Nouvelle-Aquitaine, la Communauté de communes du Pays de Lubersac-Pompadour souhaite renforcer l'accompagnement de l'économie de proximité par la mise en place d'un programme appelé Action Collective de Proximité (ACP).

Le programme ACP s'adresse aux entreprises :

- Relevant du commerce et de l'artisanat
- Ouvertes depuis plus d'un an
- Comptant moins de 10 salariés
- Réalisant un chiffre d'affaires de moins d'un million d'euros.

Dépenses éligibles :

- Acquisition de matériel
- Travaux (rénovation de vitrine, mise en accessibilité, aménagement intérieur uniquement)
- Dépense éligible de 75 000 € maximum
- Aide de 30% maximum avec un plafond d'aide de 22 500 € (Communauté de communes du Pays de Lubersac-Pompadour + Région)

Le lancement du dispositif sur le territoire de la Communauté de communes du Pays de Lubersac-Pompadour est prévu pour le mois de septembre 2024.

AIDES RÉGIONALES NOUVELLE - AQUITAINE



Le Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine propose des aides, des dispositifs de soutien et d'accompagnement à destination des particuliers, entreprises, associations et collectivités ou établissements publics... Elles peuvent concerner les demandeurs d'emploi, les PME (Petites et Moyennes Entreprises), les sportifs, les start-up, les étudiants, les agriculteurs, les usagers des TER, les artisans, les jeunes...

QUELQUES EXEMPLES DE PROJETS SUR LE TERRITOIRE

Depuis l'ouverture de son restaurant "L'Homme Burger" fin mai 2023, Benjamin Messiaen a redéfini les normes de la street-food à Arnac-Pompadour. Grâce à un soutien financier de la Communauté de communes du Pays de Lubersac-Pompadour, il a pu acquérir le matériel nécessaire à son installation.

Son secret réside dans l'utilisation de produits frais, locaux et de saison, combinés à des recettes innovantes et une rotation régulière des menus.

Benjamin Messiaen a créé un toit terrasse au-dessus de son établissement pour proposer un concept de rooftop accueillant et chaleureux afin d'attirer une clientèle fidèle en quête de nouvelles saveurs.



L'Homme Burger

- ♣ 1, rue de Chenours 19230 Arnac-Pompadour
- ① Du mardi au dimanche :
- de 11h30 à 14h et de 18h30 à 21h30
- Fermé le dimanche midi et le lundi
- **℃** 06 31 57 56 53



Dans la galerie marchande de l'Intermarché de St-Sornin-Lavolps, Sabrina Besnier a donné un nouveau souffle à la maison de la presse "Au Fil des Mots".

Avec une gamme étendue de services, incluant presse, librairie, papeterie-carterie, cadeaux, Française des jeux et relais colis, son établissement est devenu un lieu de passage obligatoire pour les habitants du secteur d'Arnac-Pompadour. Grâce au soutien financier de la Communauté de communes du Pays de Lubersac-Pompadour, elle a pu réaliser ses investissements.

Au Fil des Mots

- ♣ 55 avenue du Midi 19230 Saint-Sornin-Lavolps
 La boutique est ouverte 7j/7j
- O De 7h à 12h30 et de 14h30 à 19h
- O Dimanche de 8h à 12h

LEADER / FEDER



Programme d'aides Européennes Liaison de Développement de l'Économie Rurale.



Fonds Européen de Développement Régional.



"Les Pépites d'Émilie" est une boutique située Place de l'Horloge à Lubersac, spécialisée dans la vente de vêtements pour femmes et pour hommes, de la maroquinerie et des idées cadeaux (bijoux...).

En 2023, ce magasin a été accompagné par la Communauté de communes du Pays de Lubersac-Pompadour, qui a apporté un appui économique au financement du matériel nécessaire à l'activité.

La boutique partage ses locaux avec "Le Royaume d'Oz", qui propose une gamme de chaussures pour hommes, pour femmes et pour enfants.

Les Pépites d'Emilie

- ♣ 28, Place de l'Horloge 19210 Lubersac
- O Du mardi au samedi de 10h à 12h et de 14h30 à 18h30
- ☐ ② @lespépitesdemilie19 (Facebook et Instagram)

LE CLUB ENTREPRISES DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES



Créé en 2019 suite à l'intérêt montré par plusieurs entreprises du territoire, le club entreprises a pour objectif principal de favoriser les échanges et la collaboration entre les entreprises membres dans le but de promouvoir le développement économique local. Il se réunit chaque trimestre pour échanger et proposer des actions en lien avec le développement économique du territoire.

Le Club Entreprises a dévoilé sa nouvelle stratégie de communication avec le lancement d'une page Facebook dédiée à l'actualité économique locale et la publication trimestrielle de la Gazette de l'Economie, renforçant ainsi son engagement envers la promotion et le soutien des entreprises du territoire. Vous pourrez y retrouver des informations sur les événements, les projets et les réussites des entreprises du territoire et sur les différents dispositifs d'aides mobilisables.



BULLETIN D'INFORMATION N°5 • AOÛT 2024 **BULLETIN D'INFORMATION N°5 •** AOÛT 2024

PETIT DÉJ' DE L'ARTISANAT

Matinée d'échanges à l'occasion du « Petit déj' de l'artisanat » organisé par la Chambre des Métiers et de l'Artisanat (CMA) de la Nouvelle Aquitaine - Corrèze jeudi 29 Février à Lubersac. L'occasion de rappeler les liens qui unissent la CMA, les professionnels du territoire et la Communauté de communes du Pays de Lubersac-Pompadour. Ce moment convivial ouvert à tous a regroupé une trentaine de professionnels et d'élus du territoire autour de :

- Laurent Salavert Directeur d'agence au Crédit Agricole de Lubersac.
- Francis Comby Président de la Communauté de communes du Pays de Lubersac-Pompadour.
- Laurent Melin Président de la CMA Nouvelle-Aquitaine.
- Philippe Gonzalez Maire de Lubersac.



- Evelyne Bousquet Élue départementale CMA.
- Jean Lalay Responsable de service entreprises et territoires à la CMA.
- Sylvain Doucet Chargé de développement économique à la Communauté de communes du Pays de Lubersac-Pompadour.



FORUM DES MÉTIERS

La troisième édition du forum des métiers pour les élèves du collège André Fargeas s'est tenue le vendredi 19 janvier 2024 à la salle polyvalente de Lubersac. 130 élèves de 4^{ème} et de 3^{ème} ont eu l'occasion de rencontrer les représentants de 22 entreprises différentes. Cet événement. organisé par la Communauté de communes du Pavs de Lubersac-Pompadour, le club entreprises et le collège de Lubersac, a offert aux jeunes la possibilité d'échanger directement avec les professionnels locaux sur les métiers et les parcours de formation.

Six pôles thématiques étaient disponibles pour les élèves, couvrant divers secteurs professionnels tels que le bâtiment et les travaux publics, le médico-social, l'industrie

agro-alimentaire, les services supports ainsi que le tourisme-restauration et les artisans-

Noémie Garillon, principale du collège André Fargeas, souligne les objectifs de l'événement : « Nos objectifs : ouvrir l'esprit des enfants sur les différents métiers au travers des entreprises locales. rencontrer des personnes exercant des métiers, valoriser le territoire afin qu'ils se rendent compte de sa richesse, de toutes les carrières qu'ils peuvent faire ici »,

Cette initiative sera reconduite tous les deux ans, offrant ainsi aux élèves la possibilité de découvrir de nouveaux métiers et de mettre en lumière les professionnels qui contribuent au développement économique local.





ZONE D'ACTIVITÉS DE TOUVENT 3 À LUBERSAC



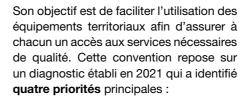
Les travaux de la zone d'activités de Touvent 3 sont achevés. La Communauté de communes du Pays de Lubersac-Pompadour offre désormais 11 nouveaux terrains viabilisés (eau, électricité, fibre et eaux usées) pour accueillir des entreprises.

À ce jour, plusieurs entreprises se sont engagées à installer leurs locaux dans cette nouvelle zone. Des parcelles de différentes surfaces, allant de 1225 m² à 4719 m², sont disponibles au prix de 14 €/m².

Si vous êtes intéressé(e) pour rejoindre cette zone d'activités, n'hésitez pas à contacter la communauté de communes au : **4** 05 19 67 01 05

CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE

La Convention Territoriale Globale (CTG) représente un partenariat conclu entre la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) et la Communauté de communes du Pays de Lubersac-Pompadour visant à améliorer l'efficacité, la cohérence et la coordination des services sur le territoire.



- Améliorer l'accès aux services dans le domaine de la petite enfance, de la jeunesse, de l'accès aux droits et de la santé.
- Optimiser l'offre de logement : maintenir et développer un cadre de vie agréable et convivial pour tous sur
- Dynamiser l'économie du territoire en favorisant la mobilité (transports).
- Développer les activités culturelles et festives : consolider le lien social et améliorer la communication.

L'objectif est de développer des solutions concrètes et efficaces pour que la population puisse trouver, au sein de la communauté de communes, des réponses adaptées à ses besoins.



Actions en partenariat avec la ligue contre le cancer

- Aménagement d'espaces ombragés dans les 2 piscines de la Communauté de communes du Pays de Lubersac-Pompadour et campagne de sensibilisation sur les risques de l'exposition au soleil.
- Mise en place d'espaces sans tabac aux abords des lieux publics.
- Soutien à l'organisation de la course La Favorite et des actions dans le cadre d'Octobre Rose.

Projets de développement dans les domaines de la petite enfance et de la jeunesse

- · Recenser les besoins des entreprises de plus de 15 salariés dans le domaine de la petite enfance.
- · Organiser un Forum des Métiers afin de permettre la rencontre des jeunes avec les entreprises locales.

- Réflexion sur la création d'un club ados sur le territoire communautaire qui aurait pour objectif de faire découvrir des activités sportives, culturelles et artistiques aux adolescents.
- Lancement des travaux de construction d'un nouveau centre de loisirs (3 - 12 ans) à St-Sornin-Lavolps.

Actions autour de la nutrition et du sport santé

- Campagne de prévention sur les risques d'une mauvaise alimentation.
- Sensibilisation à la pratique d'activités physiques.
- Développement du sport santé en lien avec les professionnels de santé.

Lancement d'un programme attractivité et création d'outils pour faciliter l'intégration des nouveaux arrivants sur le territoire.



ZOOM SUR LES SERVICES

ASSAINISSEMENT

ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

En raison d'un nombre important de retours d'avis de visites lors du contrôle périodique de bon fonctionnement réalisé sur la commune de Lubersac, une nouvelle campagne de visites a été effectuée. Le technicien du SPANC de la Communauté de communes du Pays de Lubersac-Pompadour est repassé dans chaque village de la commune de Lubersac pour faire l'état des habitations inoccupées.

RÈGLEMENT INTÉRIEUR SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif)

Le règlement intérieur du Service d'Assainissement Non Collectif a été révisé. Il a pour but d'apporter des détails applicables sur le territoire en complément de la règlementation en vigueur. Ce document est disponible au siège du service assainissement de la Communauté de communes du Pays de Lubersac-Pompadour ainsi que dans toutes les mairies du territoire.

ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Le schéma directeur d'assainissement, qui a commencé en 2021, nous mène aujourd'hui au programme de travaux sur 2024-2030.

La première phase de ces travaux consiste en la mise en séparatif des réseaux unitaires avec la mise en conformité des branchements dans la ville de Lubersac.

La mise en séparatif d'un réseau unitaire consiste à créer deux réseaux distincts. L'un sert à la collecte des eaux usées et l'autre à la collecte des eaux pluviales. C'est pourquoi, la mise en conformité des branchements doit être réalisée dans le même temps.

La mise en conformité des branchements consiste à s'assurer que les effluents d'eaux usées des habitations soient raccordés au réseau de collecte correspondant indépendamment des eaux pluviales. Si ce n'est pas le cas, les travaux de réhabilitation seront réalisés en conséquence.

Ces travaux sont réalisés en maîtrise d'œuvre publique. Cela signifie qu'ils sont réalisés par la Communauté de communes du Pays de Lubersac-Pompadour chez le propriétaire. Cette démarche est encadrée par une convention signée par les deux parties. En ce qui concerne le financement, les travaux sont à la charge du propriétaire après déduction des subventions (Agence de l'Eau Adour Garonne : 50%).

PUITS EN DOMAINE PRIVÉ

Rappel règlementaire :

L'article L2224-9 du Code général des collectivités territoriales indique que « Tout prélèvement, puits ou forage réalisé à des fins d'usage domestique de l'eau fait l'objet d'une déclaration auprès du maire de la

Le Décret n° 2008-652 du 2 Juillet 2008 indique que « Les dispositifs de prélèvements, puits ou forages à des fins d'usage domestique de l'eau entrepris ou achevés avant le 31 décembre 2008 doivent être déclarés au plus tard le 31 décembre 2009 ».

Si vous ne l'avez pas déjà fait, il est toujours temps de régulariser votre situation en déclarant votre installation auprès de votre mairie.

FACTURATION

Petit décryptage de votre facture d'eau. Le verso de votre facture d'eau vous indique le détail des coûts divisé en 3 parties.

LA PARTIE « BLEUE » concerne l'adduction en eau potable. La société SAUR assure le fonctionnement (la production, le transfert et la distribution) pour vous apporter l'eau au robinet. Le Syndicat mixte des Eaux de l'Auvézère assure les travaux d'investissements.

LA PARTIE « VERTE » concerne l'assainissement (traitement des eaux usées) :

Pour les habitants situés en zone d'assainissement non collectif, le coût est un forfait annuel assurant l'équilibre du budget autonome du service public d'assainissement non collectif.

Pour les habitants situés en zone d'assainissement collectif, le coût est réparti en 2 parts :

- La part communauté de communes est calculée pour équilibrer le budget d'assainissement collectif de la communauté de communes. Elle correspond aux investissements (travaux, emprunts...).
- · La part SAUR correspond aux coûts liés au fonctionnement du service (la collecte, le transport et le traitement) qui est assuré par la société SAUR et encadré par un contrat de délégation de service public.

LA PARTIE GRISE « ORGANISMES PUBLICS » revient à l'Agence de l'Eau Adour Garonne (lutte contre la pollution : eau potable et modernisation des réseaux : assainissement). C'est grâce à cette taxe que l'Agence peut octroyer des subventions sur le territoire.



CONTACTS: Assainissement Collectif: Cédric Blancheton / 06 25 19 75 59 Assainissement Non Collectif: Régine Maligne / 07 87 74 64 05

assainissement@lubersacpompadour.net

ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Retrouvez toutes les actualités et les informations techniques et règlementaires sur le portail interministériel



https://www.assainissement-non-collectif.developpement-durable.gouv.fr

ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Vous avez besoin de raccorder au réseau d'assainissement votre construction neuve (ou réhabilitation), merci de compléter et de transmettre la demande de raccordement à https://lubersacpompadour.fr/assainissement/assainissement-collectif



DIAGNOSTICS VENTE

Pour la vente de tout ou partie d'un immeuble à usage d'habitation, veuillez retourner au service assainissement le formulaire de demande de diagnostic vente : https://lubersacpompadour.fr/assainissement/assainissement-collectif



RAPPEL ENTRETIEN / USAGE

- PAS de LINGETTES dans les toilettes!! (mettre à la poubelle)
- Effluents interdits : Eaux pluviales, huiles usagées, médicaments, matières de vidanges, peintures, liquides corrosifs, ...
- Entretenir les ouvrages (regards, bac à graisses, fosses, ...) autant de fois que nécessaire.
- Garder les ouvrages accessibles.

INFOS FACTURE SAUR

Service Clients:

05 81 31 85 03 (Lun. au Ven. 8h-18h)

Urgences / Dépannages :

05 81 91 35 05 (7j/7 - 24h/24)

Permanence SAUR:

5 rue des Ecoles 19210 Lubersac Tous les Mercredis: 9h-12h / 13h-17h

www.saur-client.fr







La Communauté de communes du Pays de Lubersac-Pompadour dispose d'un accueil de loisirs sans hébergement sur deux sites : l'un à Saint-Sornin-Lavolps (Les Filous) et l'autre à Lubersac (Les P'tites canailles). Ils accueillent les enfants âgés de 3 à 12 ans sur les temps périscolaires (avant et après l'école) et extrascolaires (mercredis et vacances).

L'équipe d'animation, qui compte selon les périodes entre 8 et 12 animateurs.trices diplômé.es (BPJEPS, BAFD, BAFA, CAP Petite enfance...), se donne pour objectif principal d'accompagner les enfants dans leur développement, de manière ludique et bienveillante. Un fil rouge donne le ton tout au long de l'année scolaire.

En 2023-2024, en lien avec l'actualité nationale, nous avons mis le « Cap sur les JO »!

de continent en continent pour atterrir en Europe cet été, et célébrer dignement les Jeux Olympiques. Activités diverses et variées, avec l'appui occasionnel de partenaires ou intervenants extérieurs, petits jeux et grands jeux, temps d'échanges et temps libres, et bien d'autres choses

Depuis septembre, les enfants ont voyagé



émaillent les journées durant lesquelles le but est aussi d'apprendre à vivre ensemble.

Et quelle meilleure opportunité pour cela que de participer à un séiour : un mini-camp pour les 6-7 ans et un camp de 3 jours pour les 8-12 ans permettront à une cinquantaine d'enfants de tenter l'aventure cet été.

Côté pratique : si vous souhaitez inscrire votre/vos enfant.s (à partir de 3 ans et scolarisé.s) à l'accueil de loisirs, il vous suffit de remplir un dossier d'inscription disponible sur demande (par mail ou à retirer directement sur place). Les réservations pour les mercredis peuvent se faire à l'année ou de manière ponctuelle. Pour les vacances, nous ouvrons les réservations 4 semaines environ avant le début des vacances. Vos demandes sont

validées par ordre d'arrivée et en fonction des places disponibles.

La tarification s'applique en fonction de votre quotient familial. A noter que la Caisse d'Allocations Familiales (CAF), qui co-finance les ALSH avec la communauté de communes, attribue aux familles des « aides aux loisirs » en fonction de leurs ressources. La MSA, qui apporte également son soutien financier à nos structures, fait de même pour les familles relevant du régime agricole.

N'hésitez plus : profitez de notre accueil de loisirs multi-sites pour offrir à vos enfants des vacances multicolores près de chez eux!



LA MAISON DES LOUPIOTS



La Crèche « La Maison des Loupiots » se situe à Pompadour.

L'ÉTABLISSEMENT PROPOSE **DIFFÉRENTS TYPES D'ACCUEIL**

- L'accueil régulier : c'est un mode de garde ; un contrat est rédigé et répond au plus près des besoins des familles (jours, horaires).
- L'accueil occasionnel : c'est un temps d'éveil et de socialisation pour l'enfant dont les parents sont en congé parental, en recherche d'emploi...
- L'accueil d'urgence : celui-ci est réservé aux familles qui doivent faire face à un évènement imprévisible d'ordre familial, professionnel, etc.
- · Accueil d'enfants porteurs de handicap.











L'équipe de la Maison des Loupiots est composée de 3 auxiliaires de puériculture ; 3 personnes ayant un CAP petite enfance; 1 infirmière; 1 agent technique polyvalent; 1 adjoint d'animation et 1 éducatrice de jeunes enfants.

L'équipe porte un intérêt tout particulier au respect du rythme de l'enfant et à ses besoins physiques et psychologiques.

Les temps d'éveil sont proposés en petits groupes : ils tiennent compte de l'âge des enfants, de leur rythme et de leurs besoins. Ils ont pour finalité d'éveiller leur curiosité et de favoriser leur socialisation.

OUELOUES TEMPS FORTS DE L'ANNÉE 2023-2024

Diverses activités comme la pâte à modeler, les jeux de transvasement, les gommettes, les jeux d'encastrement, les parcours moteurs, les jeux de construction, les jeux dans le jardin... sont sources de temps d'éveil et d'échanges particulièrement riches.

Photographie: un photographe est venu et a pris les enfants en photo pour le plus grand bonheur des parents, mais aussi des grands-parents...

Médiathèque : une fois par mois, un groupe de six enfants rend visite à Patrick Imbeau et Nathalie Collet dans les locaux de la Médiathèque afin de profiter d'une animation autour des histoires contées.

Visite de l'école maternelle : pour les enfants qui rentrent à l'école de Pompadour en septembre, nous organisons une matinée découverte de la petite section de maternelle. Les enfants participent aux divers temps forts mis en place par l'enseignante : comptines, motricité, goûter, récréation...

Semaine des parents : des parents ont pu venir partager un moment d'activité avec leur enfant et avec les autres. Accompagné d'une professionnelle, ce fut un moment riche d'échange.

18 BULLETIN D'INFORMATION N°5 • AOÛT 2024 **BULLETIN D'INFORMATION N°5 •** AOÛT 2024

LE LIEU D'ACCUEIL **ENFANTS PARENTS**

QU'EST-CE QU'UN LIEU D'ACCUEIL ENFANTS PARENTS (LAEP) ?

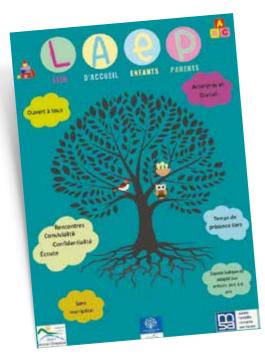
Le LAEP est un lieu ludique, convivial et libre d'accès pour les enfants jusqu'à 6 ans accompagnés de leurs parents, grandsparents, ou tous autres adultes référents et également accessible aux futurs parents. Cet espace bienveillant permet de prendre du temps avec son enfant, du temps pour soi, de faire des rencontres, d'échanger et de s'informer.

L'enfant, avec la présence rassurante de l'adulte qui l'accompagne, peut :

- · Rencontrer d'autres enfants,
- Partager des moments de jeux,
- Acquérir progressivement son autonomie,
- Se préparer en douceur à l'entrée en crèche, à l'école...
- Découvrir les règles de la vie en société.

Les parents, s'ils le souhaitent, peuvent :

- · Jouer avec leur enfant,
- Découvrir la relation aux autres de leur enfant,
- Échanger des expériences de futurs parents et de parents,
- Venir se rencontrer, faire une pause.



Caroline et Vanessa, accueillantes, formées à l'écoute, vous y attendent en période scolaire :

◊ À Lubersac

(dans les locaux de l'accueil de loisirs) :

① Tous les jeudis de 9h à 12h

◊ À Arnac-Pompadour

- (dans les locaux de la crèche) :
- O Les lundis en semaine impaire de 8h30 à 11h30
- O Les samedis en semaine paire de 9h à 12h

Fréquentation et temps de présence libres (chacun arrive et repart à son rythme).

Sans inscription. Gratuit.

RELAIS PETITE ENFANCE

Le Relais Petite Enfance est un service gratuit de la Communauté de communes du Pays de Lubersac-Pompadour. C'est un lieu d'informations et d'accompagnement pour les parents, les futurs parents, les Assistants Maternels Agréés (AMA), les gardes à domiciles et les personnes intéressées par la profession. L'animatrice vous répond par téléphone, mail ou sur rendez-vous lors de ses permanences : les lundis de 13h à 17h, les mardis de 13h30 à 18h30 et les vendredis de 13h30 à 18h.

Les ateliers d'éveil ont lieu les lundis et mercredis matins en alternance de 9h30 à 11h30 dans les locaux de la crèche à Arnac-Pompadour et les mardis et vendredis matins de 9h30 à 11h30 à Lubersac dans les locaux de l'accueil de loisirs

Les parents et futurs parents peuvent y trouver :

- Une information sur les différents modes de garde
- Une liste d'Assistants Maternels Agréés
- Un soutien dans leurs démarches administratives en tant qu'employeur d'un assistant maternel agréé ou d'une garde d'enfant à domicile : contrat de travail, congés, déclaration Pajemploi...
- Un accompagnement dans leurs fonctions de parentemployeur (droits et obligations)
- Une orientation vers des interlocuteurs spécialisés en fonction de leur demande
- Une écoute et des conseils sur des guestions liées à l'accueil de leur enfant
- Un soutien à la parentalité

Les assistant(e)s maternel(le)s peuvent y avoir

- Des informations sur le métier d'Assistant Maternel Agréé et sur les démarches à effectuer pour le devenir
- Un soutien et un accompagnement dans l'exercice de leur profession (droits et obligations)
- Des temps de rencontres et d'échanges entre professionnels de la Petite Enfance
- Des temps d'atelier d'éveil pour les enfants accueillis
- Un soutien pour la professionnalisation et un accompagnement à la formation continue
- Un accès à une documentation spécifique avec possibilité de prêt de livres et revues professionnelles

ASSISTANTE MATERNELLE, UN MÉTIER EN VOIE DE DISPARITION...

Depuis quelques années, le nombre d'assistantes maternelles du territoire a fortement baissé. Nous avons perdu presque la moitié des professionnelles en 8 ans. Cette situation entraîne une tension entre l'offre et la demande d'accueil.

Travailler à votre domicile ne vous fait pas peur, accompagner de ieunes enfants au quotidien, soutenir leurs parents vous intéresse. Devenez assistant(e) maternel(le)!

La formation est courte et gratuite. De plus, c'est un métier qui permet une grande autonomie et souplesse puisque c'est vous qui choisissez vos employeurs, votre organisation, votre projet d'accueil...

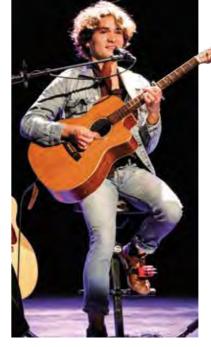
CULTURE CENTRE CULTUREL « LA CONSERVERIE »

Depuis son ouverture, en avril 2015, le centre culturel du Pays de Lubersac-Pompadour "La Conserverie" œuvre à la promotion de la culture en milieu rural par sa programmation riche, variée et éclectique.

La salle de spectacle, de 200 places assises, offre aux spectateurs des conditions intimistes où proximité et interactions avec l'artiste sont gage d'émotions.

Fort de sept années d'expérience et de l'évolution positive de sa fréquentation, la Conserverie s'est lancée le défi, depuis 2023, d'accueillir des artistes au rayonnement national, tout en proposant nos talents locaux et régionaux.

En haut de l'affiche 2024, l'étoile montante de la chanson française, Baptiste Ventadour et une comédie parisienne « Si c'était à refaire » avec des acteurs et actrices de renom (voir page 23). Un véritable challenge pour l'équipe de programmation.







EN 2024, **LA JEUNESSE RESTE AUSSI UNE CATÉGORIE DE PUBLIC À PRIVILÉGIER**

Les jeunes sont vivement encouragés à vivre leurs premières expériences du spectacle vivant en assistant à des propositions adaptées à leurs âges et à des tarifs attractifs.



- · « Le fils du grand méchant loup », le mercredi 21 février à 15h30, à partir de 3 ans, proposé par la compagnie l'Escargot dans les orties
- « Le cirque enchanté » pour les tout-petits à partir de 6 mois, le samedi 5 octobre à 10h30.
- « Sage comme une image ? Et puis quoi encore! » à destination des enfants de 6 ans et plus, le mercredi 23 octobre à 15h30.



Pour les ados, la Conserverie propose un tarif spécial selon la catégorie des spectacles.

Sa billetterie par le biais du dispositif d'État « Pass Culture », permet aux 15 - 18 ans de disposer d'un crédit dédié aux propositions culturelles.

> Les personnes en situation de handicap, les étudiants et les comités d'entreprise peuvent aussi bénéficier d'un tarif spécial et, depuis peu, les chèques vacances sont acceptés comme moyen de paiement.

BULLETIN D'INFORMATION N°5 • AOÛT 2024

EN 2024, NOS ARTISTES LOCAUX MONTENT AUSSI SUR SCÈNE!

Après une résidence d'artistes en mars dernier, à la Conserverie. le groupe Dis le à ton Voisin nous présentera son concert festif, le samedi 14 septembre à 20h30. Cette formation « Rock Bastringue » exprime le quotidien de chacun au travers de textes décalés dans une atmosphère joyeuse et festive.

Une soirée aux accents argentins « Astor Piazzolla, parcours d'un prodige » est programmée le samedi 7 décembre, à 20h30. Sur scène, un quartet mené par l'accordéoniste Olivier Duprat, deux couples de danseurs professionnels de tango et un narrateur biographe nous feront revivre le parcours musical d'Astor Piazzolla de ses débuts à sa reconnaissance mondiale.

L'Association Culturelle du Pays de Pompadour a présenté un show de danses et de claquettes, 17 mars 2024 🗼





Partenaire: Radio PAC - avril 2024



La Nouvelle Scène France Bleu Limousin s'est dévoilée derrière le rideau de la Conserverie, le vendredi 14 juin. Deux émissions radio-

phoniques ont été enregistrées, dans les conditions du direct. Chacune d'elles a mis en avant un talent de notre région.

Nous avons eu le plaisir d'accueillir le duo Nazcan et le duo Musique Emphase.

\$

EN 2024, C'EST AUSSI DES EXPOSITIONS ET UN SPECTACLE « HORS LES MURS »

Nos expositions:

- Du 1er juillet au 3 août, présentation des nouvelles œuvres de l'Atelier de peinture de Lubersac.
- Septembre : « Histoire, Sport et Citoyenneté » proposée par la CASDEN, labélisé JO Paris 2024.
- Du 6 novembre au 20 décembre, « Le Pays de Lubersac-Pompadour en cartes postales » présentée par l'Association des Collectionneurs de Pompadour et sa Région.

Hors les murs « Marcel Pagnol revient en terre corrézienne ». En 2023, le spectacle à l'accent provençal « Sous le souffle de Mistral, Alphonse Daudet et Marcel Pagnol en Pays de Lubersac-Pompadour », présenté par le pôle culturel de la Communauté de communes du Pays de Lubersac-Pompadour a reçu les ferveurs du public. Été 2024, une partie de ce spectacle, plus axé sur Marcel Pagnol à l'occasion des 50 ans de sa disparition, a été présentée à Benayes et à Beyssenac.







ÉVÈNEMENT

EN 2024. LE THÉÂTRE PARISIEN S'INSTALLE À LA CONSERVERIE

SAMEDI 23 NOVEMBRE À 20 H 30 : SI C'ÉTAIT À REFAIRE

La comédie de Laurent Ruquier nous ouvre les portes de la clinique du docteur Jouvence (Laurent Petitguillaume), où les femmes célèbres ou anonymes se bousculent pour se faire refaire le nez, les seins, la bouche ou les hanches... L'arrivée d'une nouvelle secrétaire (Séverine Ferrer) et la jalousie de Mme Jouvence (Elisabeth Frenondière) ne vont rien arranger au monde de la chirurgie esthétique, sans compter sur la fidélité de Madame Carnot (Geneviève Gil), qui n'a pas sa langue dans sa poche...

Cette comédie s'attaque au monde de la chirurgie esthétique avec des personnages hauts en couleurs. Muscler vos zygomatiques!







INFORMATIONS PRATIQUES

Ouverture public et relais d'information touristique

O Mercredi 9 h 30 - 12 h / 14 h - 18 h

O Jeudi 14 h - 18 h

O Vendredi 9 h 30 – 12 h / 14 h – 18 h

Réservation

- En ligne : laconserverie.lubersacpompadour.fr
- · Sur place aux heures d'ouverture

Mode de paiement

- · Carte bancaire,
- Chèque à l'ordre du trésor public,
- Espèces (prévoir l'appoint),
- Chèques vacances, Chèques vacances connect,
- · Pass culture.

RETROUVEZ NOS INFORMATIONS SUR:







Brochure





LaConserverie

LubersacPompadour





ctreculture



(Lubersac)

laconserverie



France Bleu 103.5



22 BULLETIN D'INFORMATION N°5 • AOÛT 2024 23

CULTURE

LA LITTÉRATURE DANS TOUS SES ÉTATS!

LA NUIT DE LA LECTURE AVEC SONIA FOURNET-PÉROT

8\$8\$\$\$\$\$\$\$\$\$\$\$\$\$\$\$\$\$\$\$\$\$\$\$\$\$\$\$\$\$

Première nuit de la lecture en janvier 2024 pour la médiathèque de Pompadour. L'auteure Sonia Fournet-Pérot, invitée pour son ouvrage **Datura Song** paru aux Ardents Éditeurs, a envoûté son public en lui faisant découvrir l'herbe du diable (la Datura) en Limousin!

Spécialiste des histoires ancestrales de sorcellerie limousine, elle nous a conté son univers gothique, mélangeant la magie noire et la mythologie.





HORS LES MURS : UN SUCCÈS QUI SE POURSUIT POUR LA TROISIÈME ANNÉE

Les communes partenaires de Beyssac et Troche ont été le théâtre de verdure pour « La Provence, hommage à Frédéric Mistral, Alphonse Daudet et Marcel Pagnol » durant l'été 2023.

Mélangeant figuration, narration et dialogues entre ces trois auteurs, des scènes de leurs œuvres ont été jouées.

Une trentaine de bénévoles dont quelques enfants âgés de 8 à 14 ans ont participé à ce spectacle vivant, en habits traditionnels provençaux (et avec l'accent bien sûr), mis en musique par l'accordéoniste Olivier qui s'est terminé par *La Coupo Santo*, hymne provençal.



LIRE ET FAIRE LIRE

La remise du premier label *Lire et faire lire* en Corrèze décerné à la Communauté de communes du Pays de Lubersac-Pompadour récompense ainsi la mobilisation des bénévoles des douze communes.

Ce dispositif porté par l'UDAF et la Ligue de l'enseignement participe au développement de la lecture.

Initiées depuis septembre 2022 sur les deux centres de loisirs, les médiathèques, le relais petite enfance et le périscolaire de Beyssac, de nouvelles actions devraient se mettre en place pour vulgariser la lecture auprès des plus jeunes.

Souhaitons succès à cette démarche puisqu'il s'avère qu'un enfant sensibilisé à la lecture développera plus facilement son imaginaire.

Le cercle des lecteurs bénévoles recherche des personnes de plus de 50 ans aimant la lecture et le plaisir de partager des contes avec le jeune public.





Contact

4 05 55 26 42 12



EXPOSITION DÉDIÉE AUX PAYSANS À SAINT-JULIEN-LE-VENDÔMOIS

Les cimaises de la salle du Vendonnais ont porté fièrement les photos de paysans signées Sylvain Marchou. Chaque portrait, extraits du livre Un jour la terre, raconte des tranches de vie (sous la plume de Nicolas Teindas) qui deviennent de véritables cartes postales postées par des hommes et des femmes attachés viscéralement à leur terre.

Cette exposition est l'une des premières manifestations culturelles permise par le Contrat Territoire Lecture (CTL) qui a été signé par la Communauté de communes du Pays de Lubersac-Pompadour avec la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC).



TOUJOURS D'ACTUALITÉ

Lors des vacances scolaires, une séance contes et activité manuelle encadrée par les agents des médiathèques est proposée au jeune public.

Les thèmes abordés en 2023 ont été le nouvel an chinois en février, pâques en avril, la mer en juillet, une initiation au dessin manga pour les ados en août et les 4 éléments pour les vacances d'automne.

La carte médiathèque est valable dans les deux médiathèques pour vos prêts, vos comptes, consultations et commandes en ligne depuis le site :

Thttps://mediatheques.lubersacpompadour.fr/

L'adhésion est de 12 € et gratuite pour les moins de 18 ans.









Comme chaque année, aura lieu le Prix de l'album jeunesse en collaboration avec la bibliothèque départementale de la Corrèze et les écoles du territoire et le prix des lecteurs Corréziens.



L'association « Le corps à vivre » a invité le public à se laisser guider par les musiciens pour rencontrer des conteuses au crépuscule d'une soirée d'été, Christina Sainte-Marie, Sylvie Leyris, Sophie Bourrel.

CULTURE

ANIMATIONS / CONFÉRENCES EXPOSITIONS EN 2024





LOISIRS TOURISME TOURISME EN TERRES DE CORRÈZE

DESTINATION TERRES DE CORRÈZE

76 pages déclinées en thématiques, avec de nombreuses idées découvertes, comme autant d'inspirations pour s'évader et se distraire.

Ce magazine est une véritable invitation pour partir à la découverte de ce vaste territoire.

L'Office de Tourisme a souhaité révéler les beautés, connues ou cachées, en consacrant une grande partie de son contenu au patrimoine, à la nature et aux activités. La présentation de l'offre ne pouvant être exhaustive. plusieurs pages présentent des renvois sur le site internet par le

biais de QR codes à flasher.

76 pages pour séduire avec des photos qui parlent mieux que des mots.

Un soin particulier a été apporté au choix des images, pour la plupart réalisées par des professionnels lors de reportages spécifiques. Au fil des pages, des photos mettent en valeur les points forts des Terres de Corrèze.

Le magazine est disponible gratuitement dans les bureaux de l'Office de Tourisme ou en consultation sur le site internet.



LES MANIFESTATIONS ÉQUESTRES À POMPADOUR : TOUTES LES INFOS EN UN CLIC!

Sur le nouveau site internet de l'Office de Tourisme, une page est entièrement dédiée à tous les évènements équestres : compétitions sportives, courses hippiques, spectacles et cabarets équestres.



□ https://www.terresdecorreze.com/ agenda/evenements-thematiques/ manifestations-spectacles-equestres/

¬ https://vu.fr/PXKju

Et pour ne rien manquer des évènements sur tout le territoire, il suffit de s'abonner à la newsletter hebdomadaire au **℃** 05 55 73 15 71 ou par mail :

★ accueil@terresdecorreze.com

AVIS AUX ORGANISATEURS **D'ÉVÈNEMENTS**

Votre Office de Tourisme Terres de Corrèze est le référent officiel pour promouvoir vos manifestations. En nous communiquant vos informations, celles-ci seront traitées dans notre base de données et reprises sur de nombreux sites internet.

Tout au long de l'année, l'Office de Tourisme renseigne visiteurs et habitants en quête de sorties : que ce soit dans nos bureaux d'accueil, sur notre site internet ou sur nos réseaux sociaux.

Pour donner plus de visibilité à vos événements* contactez-nous :

- **** 05 55 73 15 71 **★** accueil@terresdecorreze.com
- * Ouverts au grand public (et non réservé aux adhérents d'une association).

LES ONDES DE RADIO PAC

Une chronique hebdomadaire intitulée « Rendez-vous en Terres de Corrèze » offre un panorama de l'actualité touristique pour découvrir les communes, les événements et les incontournables près de chez vous.

Cette émission est présentée chaque vendredi à 9h30 sur Radio PAC ou à retrouver en podcast sur

radiopac.fr.



CINQ CONSEILS COMMUNAUTAIRES SUR LE TERRITOIRE POUR UNE MEILLEURE VISIBILITÉ!





SAINT-SORNIN-LAVOLPS, le 11 juillet 2023

- Présentation du dispositif Petites Villes de Demain auquel les deux centralités structurantes de la communauté de communes, Lubersac et Arnac-Pompadour, ont adhéré ;
- Validation de la convention d'entente pour la mise en œuvre d'un Contrat de
- Chaleur Renouvelable sur l'ensemble des 6 intercommunalités partenaires ;
- Approbation des démarches pour la définition des projets de dévoiement des réseaux d'eaux usées par la communauté de communes suite à l'impact du tracé du contournement
- du bourg de Lubersac par le Conseil départemental de la Corrèze ;
- Adhésion et mise en place du dispositif Chèques-vacances à La Conserverie et du Pass Culture offert aux 15 - 18 ans.





LUBERSAC, le 25 octobre 2023

- Convention de participation financière avec les communes desservies pour la construction du Centre d'Incendie et de Secours du Pays de Lubersac ;
- Signature d'un avenant pour intégrer une installation de panneaux photovoltaïques sur ladite caserne;
- Étude de faisabilité pour aménager une voie verte sur l'ancienne ligne SNCF entre Lubersac et Pompadour;
- Modification de la tarification des temps périscolaires et des accueils de loisirs à effet au 1er janvier 2024;
- · Signature du bail professionnel avec la Maison de santé du Pays de Pompadour à effet du 1er octobre 2023;
- Adhésion au dispositif de signalement des actes de violence, menaces ou intimidation envers les agents.

28 BULLETIN D'INFORMATION N°5 • AOÛT 2024 BULLETIN D'INFORMATION N°5 • AOÛT 2024





SAINT-MARTIN-SEPERT, le 29 novembre 2023

- Tarification assainissement collectif et non collectif à compter du 1^{er} janvier 2024;
- Débat sur les zones d'accélération des énergies renouvelables;
- Participation financière mensuelle de la communauté de communes au contrat de prévoyance des agents.





SAINT-JULIEN-LE-VENDÔMOIS, le 13 février 2024

- Approbation de la construction d'un nouveau centre de loisirs à Saint-Sornin-Lavolps et sollicitation des aides du Conseil départemental de la Corrèze, de l'État et de la CAF de la Corrèze;
- Signature d'une convention avec la région Nouvelle-Aquitaine pour la mise en œuvre

du schéma Régional de Développement Économique, d'Innovation et d'Internationalisation (SRDEII) défini par 4 axes : soutenir les entreprises et l'attractivité du territoire, favoriser l'agriculture locale et les circuits courts, renforcer l'attractivité touristique et développer les filières de l'économie sociale et solidaire :

 Signature du Contrat Territoire Lecture (CTL) avec la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) de Nouvelle-Aquitaine pour 2024 – 2026 avec l'engagement de cofinancer, à parité, les actions proposées par les deux médiathèques.





BEYSSENAC, le 3 avril 2024

- Approbation des comptes de gestion et comptes administratifs 2023 des huit budgets;
- Vote des budgets primitifs 2024;
- Vote des taux d'imposition 2024 et du
- taux de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères ;
- Prime pouvoir d'achat exceptionnelle aux 30 agents de la communauté de communes;
- Reversement des paris hippiques à la Société des Courses de Pompadour;
- Décision du prix de vente des terrains sur la zone d'activités de Touvent 3.

SÉCURITÉ ET SANTÉ!



LA CASERNE DES POMPIERS DU PAYS DE LUBERSAC

Ce projet communautaire coordonné par le cabinet d'architectes MAAD s'élève à 1,15 million d'euros TTC.

Le chantier situé près de la piscine, attribué à 13 entreprises principalement corrézienne, a adopté une vitesse de croisière.

Lundi 22 avril 2024, en présence des partenaires financiers et des représentants des pompiers, la première pierre de la caserne a été posée, ouvrant officiellement le lancement des travaux.

Ainsi, en janvier 2025, notre territoire se dotera d'une nouvelle caserne offrant un meilleur service de secours à la population avec des conditions matérielles optimales.

Le financement de cette deuxième caserne des pompiers implantée sur le Pays de Lubersac-Pompadour est assuré par les six communes desservies, Benayes, Montgibaud, Lubersac, Saint-Julien le Vendômois, Saint-Martin-Sepert et Saint-Pardoux Corbier, la Communauté de communes du Pays de Lubersac-Pompadour, le Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS) de la Corrèze, le Conseil départemental de la Corrèze et l'État.





Pose de la première pierre de la caserne du Pays de Lubersac 22 avril 2024 BULLETIN D'INFORMATION N°5 • AOÛT 2024

BULLETIN D'INFORMATION N°5 • AOÛT 2024



MAISONS DE SANTÉ DU PAYS DE POMPADOUR ET DU PAYS DE LUBERSAC

Les maisons de santé du Pays de Lubersac et du Pays de Pompadour sont des maisons dites « pluriprofessionnelles » car elles accueillent différents métiers de la santé qui travaillent autour d'une patientèle commune.

Néanmoins, ces maisons de santé sont indépendantes l'une de l'autre : si votre médecin ou votre kiné est en congés, vous ne serez pas automatiquement dirigé vers le collègue voisin.

LA MAISON DE SANTÉ DU PAYS DE LUBERSAC

Rue du 11 Novembre à Lubersac 505 19 99 40 50

Elle accueille les activités de médecine générale, dentiste, infirmier, kinésithérapie, psychologue, ostéopathe.

LA MAISON DE SANTÉ DU PAYS DE POMPADOUR

7, avenue du Saupiquetà Pompadour05 55 98 50 10

Elle accueille les activités de médecine générale, infirmier, kinésithérapie, psychologue, ostéopathe, pédicure podologue, cardiologie, ophtalmologie, orthophonie, sophrologue et audio prothésiste.

Inauguration le 2 décembre 2023





Samedi 2 décembre 2023 a été inaugurée la Maison de santé du Pays de Pompadour ouverte depuis le 11 septembre.

Ce chantier de 1,7 million d'euros TTC est un bel investissement de la communauté de communes soutenu par l'État à hauteur de 430 000 €, la Région Nouvelle-Aquitaine (150 000 €) et le Département de la Corrèze (100 000 €) et pour lequel la communauté de communes a emprunté 760 000 € sur 20 ans.

Ce nouveau service (avec la Maison de santé du Pays de Lubersac, implantée depuis dix ans) rayonnera au-delà du périmètre communautaire et de ses 8 000 habitants.

Ce projet lancé en 2018 permet d'asseoir l'offre de soins sur la Communauté de communes du Pays de Lubersac-Pompadour pour améliorer le maillage médical de nos territoires ruraux.

Ce nouvel équipement permet l'amélioration de la prise en charge des patients et la coordination des soins avec les autres professionnels de santé du territoire.



Visite le jour de l'ouverture de la Maison de Santé du , Pays de Pompadour



Les professionnels de santé, leurs salariés (secrétaires et assistants) ou leurs stagiaires sont conscients des difficultés actuelles autour de l'accès aux soins et aux médecins traitants.

Ils se mobilisent chaque jour pour apporter un service, un conseil ou un soin à la population.

Ils restent néanmoins des êtres humains qui ont besoin de repos.

Ils ne peuvent être tenus responsables d'une situation globalement dégradée et ils ne suffisent pas à compenser ce manque de soignants.

Les maisons de santé se sont dotées d'une page Facebook afin de communiquer auprès de la population : actualités, infos utiles et santé publique.

NOUVEAUX LOCAUX POUR LES FILOUS

L'actuel bâtiment était trop étroit et peu adapté pour accueillir les 60 enfants fréquentant régulièrement l'ALSH Les Filous à Saint-Sornin-Lavolps.

Après réflexions et conseils auprès de divers organismes, il a été décidé de construire un bâtiment moderne et moins consommateur d'énergie sur l'esplanade pelousée face à la salle polyvalente.

Le coût prévisionnel est de 636 000 € TT subventionné à 80%



CONVENTION AVEC LA LIGUE CONTRE LE CANCER

Sur le site de la Piscine de Pompadour, la Ligue contre le cancer a assuré une prévention solaire en proposant des jeux pour se rappeler que le soleil reste (très) dangereux pour tous et en particulier pour les enfants. Chacun est venu prendre des conseils et autres informations. Le stand s'est ensuite déplacé à la piscine





Sans la protection d'un chapeau, une casquette ou tout autre couvre-chef, nous sommes en danger.

Avec les dons récoltés lors du mois d'Octobre rose, le comité corrézien poursuit ses missions statutaires et ses manifestations dans des conditions optimales : le financement de la recherche, la prévention et la promotion de la santé, l'accompagnement humain et financier des malades et de leurs proches, le combat en faveur d'une société plus juste et plus protectrice des femmes et des hommes confrontés au cancer.







PENSER GLOBAL ET AGIR LOCAL!

Avec le comité de la Corrèze, la Communauté de communes du Pays de Lubersac-Pompadour pense à l'avenir au travers des projets d'aménagement soucieux de la qualité de vie et de la santé des habitants en implantant des zones nonfumeurs et par la mise en place d'Espaces Ligue offrant des soins gratuitement dans la salle du centre culturel La Conserverie à Lubersac.

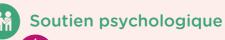
Des panneaux Espace sans tabac sont apposés sur le site des médiathèques, des centres de loisirs et de la crèche.

Depuis 2023, aucun habitant ne saurait être privé de l'ensemble des soutiens et des services de la Lique, quel que soit son lieu de résidence.

LA LIGUE CONTRE LE CANCER VOUS ACCOMPAGNE



Bénéficiez de soins oncologiques de support gratuits sur la communauté de communes du Pays Lubersac-Pompadour à « La Conserverie » de Lubersac et/ou à votre domicile.



Conseils nutritionnels

Activité physique adaptée **Sophrologie**





Possibilité de soins oncologiques de support supplémentaires

Ils représentent l'ensemble des soins et soutiens nécéssaires aux personnes malades, tout au long de la maladie. conjointement aux traitements spécifiques du cancer.





Comité de la Corrèze 29 Quai Gabriel Péri

© cd19@ligue-cancer.net

CAFÉ DES AIDANTS



Nous vous donnons rendez-vous tous les 2 mois autour d'un thème Facebook: Aide aux aidants Adapei 19

Les prochains cafés des aidants auront lieu à la Conserverie les 9 octobre et 11 décembre de 14h30 à 16h.

Dans le cadre de la journée nationale des aidants (6 octobre) un ciné-débat avec la projection de « La promesse de l'aidant d'Edouard Carrion » sera proposé à La Conserverie à Lubersac le vendredi 4 octobre à 17h. Des représentants d'associations ou institutions qui mettent en place des dispositifs pour les aidants seront présents lors de cet évènement.

Contact:

Laure Soulier-Vezine **** 06 49 20 57 93







Département de la Corrèze

Autour d'un café, venez échanger votre expérience avec d'autres aidants.

Animé par des professionnels, le Cofé des aidants est un temps convivial d'échange et d'information en libre accès.



























L'USEP

Le mercredi 20 décembre 2023, dans le magnifique parc du haras national d'Arnac-Pompadour s'est déroulé le cross départemental USEP Laurent Lenoir.

1100 enfants encouragés par plus de 1500 spectateurs ont couru dans les 6 courses proposées dans une ambiance de fête.

L'investissement de nombreux partenaires a été indispensable pour le bon déroulement de cette journée.

L'UFOLEP

L'Union Cycliste Lubersacoise (UCL) a organisé, dimanche 7 janvier 2024 après-midi, le championnat régional UFOLEP de cyclo-cross à Lubersac. Le circuit était tracé dans le parc du château du Verdier, site exceptionnel apprécié de tous.

Cette manifestation a rassemblé 121 coureurs sur les 3 départs prévus accompagnés de nombreux spectateurs venus les encourager. Tous ont pu les observer sur l'écran géant présent au niveau de la ligne d'arrivée. Le comité Miss Haute-Vienne était aussi présent avec ses 3 Miss qui ont réalisé une partie du circuit en vélo à assistance électrique. Au total 16 coureurs, féminines et masculins, ont été déclarés Champions Régionaux de cyclo-cross au terme d'une journée dont la météo aura été clémente du début à la fin. L'UCL tient à remercier tous ses partenaires ainsi que tous les bénévoles qui ont œuvré pour faire de cette journée une réussite.



PASSAGE AU VERT!



INAUGURATION DU PARC SOLAIRE

Mercredi 13 septembre 2023, LUXEL, filiale d'EDF Renouvelables, inaugurait un parc solaire à Lubersac en présence de Philippe Gonzalez, maire, Francis Comby, président de la com com, Arnauld Ponche, directeur de LUXEL et les proches riverains. Initié en 2018 et validé en juillet 2019 par le conseil municipal de Lubersac et l'intercommunalité, les travaux ont débuté en octobre 2021 pour une mise en service en juillet 2022. Deux entreprises locales sont intervenues : Lascaux TP pour le lot voirie et Chouzenoux pour la clôture et la plantation des haies.

Sur 4,6 hectares clôturés, l'installation est équipée de plus de 7 800 panneaux bifaciaux optimisant l'énergie envoyée par le soleil. Sur place, une vingtaine de ruches et une cinquantaine de moutons valorisent cet ancien terrain agricole en un site producteur d'énergie renouvelable éco-pâturé. LUXEL pilotera la maintenance pendant 30 ans, assurant ainsi une production annuelle attendue de 5,2 GWh correspondant à la consommation électrique annuelle de 2 400 habitants.



CONTRAT DE CHALEUR

Le Contrat Chaleur Renouvelable territorial (CCR) est un contrat passé entre un opérateur territorial et l'ADEME pour développer des productions d'énergies renouvelables locales.

En ce sens, six communautés de communes et d'agglomération (Tulle Agglo, Ventadour-Egletons-Monédières, Midi Corrézien, Pays d'Uzerche, Xaintrie Val Dordogne et Pays de Lubersac-Pompadour) font le choix d'allier leurs forces et leurs moyens pour déployer un CCR sur le périmètre de leurs intercommunalités.

ZONE D'ACCÉLÉRATION DES ÉNERGIES RENOUVELABLES

Chaque commune du territoire a recensé des zones jugées prioritaires pour le développement des énergies renouvelables, notamment le photovoltaïque.

Des projets peuvent être autorisés en dehors de ces zones. Majoritairement, toutes les parcelles construites sont inscrites en zones d'accélération permettant à un maximum de projets d'éclore.

Les projets d'agriphotovoltaïsme au sol sont laissés à l'appréciation de la Chambre d'agriculture.

GEMAPI

L'objectif de la GEMAPI (GEstion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations) est de préserver et de restaurer le bon fonctionnement des milieux aquatiques et de prévenir et de protéger les enjeux humains contre les impacts des inondations.

Pilotée par le Syndicat du Bassin de l'Isle Amont, une consultation est en cours pour l'enlèvement des troncs d'arbres dans le lit de l'Auvézère, secteur de Lubersac et d'Arnac-Pompadour sur environ 4 kilomètres. Les travaux concernent 28 points à traiter.

L'entretien régulier d'un cours d'eau est une obligation. Idéalement, le propriétaire riverain doit le réaliser tous les ans pour ne pas dégrader l'état écologique du cours d'eau.

SOUTIEN À LA VIE ASSOCIATIVE



Déc OUVRIR 2023 - Romain Didie







Société des courses de Pompadour



2023

- Association DécOUVRIR de Concèze 3 000 €
- Accueil familles du monde 1 000 €
- Société des courses
- Les amis de la bibliothèque départementale de prêt 155 €
- Confrérie de la pomme du Limousin.................. 600 €
- Les amis du Centre Culturel 150 €
- Radio PAC 4 000 €
- Société de concours hippiques de Pompadour..... 6 000 €
- (Office de Tourisme)... 152 052 €

- de Saint-Sornin ..

- du Pays de Pompadour.... 400 €



SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES

 CAP 100 (80 ans de Pierre Union Cycliste Lubersacoise Ensemble vocal





DÉCHETS MÉNAGERS

BULLETIN D'INFORMATION N°5 • AOÛT 2024

38 BULLETIN D'INFORMATION N°5 • AOÛT 2024

LES SOLUTIONS POUR TRIER VOS RESTES DE REPAS

L'objectif est de permettre à chacun de bénéficier d'une solution de tri (compostage individuel ou collectif, collecte en apport volontaire ou en porte à porte) adaptée aux caractéristiques locales.



Le SIRTOM propose depuis 2009 des composteurs individuels ou partagés pour le tri des déchets alimentaires et des déchets verts.

Trions nos restes de repas



LES COMPOSTEURS INDIVIDUELS



Avec ou sans jardin, à la campagne ou en ville, le compostage individuel est la solution la plus courante et la plus simple.

En plus d'accélérer le processus de décomposition des aliments, le composteur s'adapte à tous les types de jardins grâce aux différents volumes proposés.

A l'acquisition d'un pack compost, chaque usager bénéficie **d'une formation** sur les pratiques du compostage.

Le Pack Compost Individuel proposé comprend un composteur, un bio-seau, un mélangeur et un guide.

• 400 litres : 20€ • 600 litres : 30€



OÙ SE PROCURER UN PACK COMPOST ?

- Retrait immédiat dans nos locaux administratifs: Zone de la Marquisie, Avenue du 4 juillet 1776 à Brive
- Réservation et livraison dans les mairies hors Brive, en remplissant et nous retournant le formulaire à télécharger sur www.sirtom-region-brive.net

\$\&\&\&\&\&\&\&\&\&\&\

LES COMPOSTEURS PARTAGÉS



Quand on a peu ou pas de jardin, le compostage partagé avec ses voisins, c'est la solution ! Il fonctionne sur le même principe que le compostage individuel tout en créant du lien avec le voisinage. Nous proposons la mise en place de sites de compostage partagé dans les centres-bourgs, en pied d'immeuble...

Le Pack Compost partagé mis à disposition comprend un composteur, un bio-seau, un mélangeur, un guide, un panneau « point compost » et un accompagnement annuel des référents choisis pour la gestion du composteur.

Horaires de la déchèterie Beyssac La Mazelle et déchèterie Lubersac Touvent

O Lundi au samedi 9h-12h et 14h-18h

O Jours de fermeture : jours fériés et le dimanche







RÉPERTOIRE

BULLETIN D'INFORMATION N°5 • AOÛT 2024

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE LUBERSAC-POMPADOUR



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE LUBERSAC-POMPADOUR

- 19210 LUBERSAC
- ✓ secretariat@lubersacpompadour.fr
- □ lubersacpompadour.fr
- G Communauté de communes du Pays de Lubersac-Pompadour
- **\(\)** 05 19 67 01 05
- O Lundi, mardi, jeudi et vendredi:
- O Mercredi: 9h 12h







ASSAINISSEMENT



★ assainissement@lubersacpompadour.net **Collectif**: 06 25 19 75 59 € **∿ Non collectif**: 07 87 74 64 05

COMMUNICATION



◄ communication@lubersacpompadour.fr **** 05 55 73 20 00

CULTURE



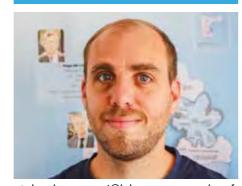
MÉDIATHÈQUES

- **♥** Site de Lubersac
- **6** 05 55 73 91 96
- **♥** Site de Pompadour
- **4** 05 55 73 49 96

CENTRE CULTUREL: LA CONSERVERIE

- ◀ laconserverie@lubersacpompadour.fr
- **4** 05 55 73 20 00

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE



★ developpement@lubersacpompadour.fr **4** 05 19 67 01 10 **** 07 87 98 94 42

TOURISME

- **★** accueil@terresdecorreze.com
- **♥** Bureau de Pompadour, dans la tour de droite à l'entrée du château
- O Ouvert en juin et septembre : Du mardi au samedi de 14h - 17h30
- O En iuillet et août : Du lundi au samedi :
- 10h 12h30 / 14h 18h
- **4** 05 55 73 15 71
- Relais d'informations touristiques, au centre culturel La Conserverie à Lubersac
- Ouvert du mercredi au vendredi : 9h - 12h / 14h - 17h30
- **4** 05 55 73 20 00

ENFANCE



LA CRÈCHE LA MAISON DES LOUPIOTS

- ◀ lesloupiots@lubersacpompadour.fr
- **6** 05 55 98 02 43
- O Du lundi au vendredi: 8h 18h30 O Fermeture : du lundi 23 décembre au vendredi 3 janvier 2025

LE RPE (RELAIS PETITE ENFANCE) LE LAEP (LIEU D'ACCUEIL ENFANTS PARENTS)

◄ rpe@lubersacpompadour.fr 05 55 73 67 11

JEUNESSE



ACCUEIL DE LOISIRS

- **♀** Site de Lubersac
- ◀ lesptitescanailles@lubersacpompadour.fr
- **4** 05 55 73 90 82
- ② Période scolaire : 7h - 9h / 16h30 - 19h et 7h - 19h les mercredis
- O Période vacances scolaires : 7h à 19h
- O Fermeture : du lundi 30 décembre O Fermeture : du lundi 30 décembre au vendredi 3 janvier 2025
- **◊** Site de Saint-Sornin-Lavolps
- ✓ lesfilous@lubersacpompadour.fr **4** 05 55 73 33 27
- Période scolaire :
- 7h30 8h35 / 16h15 18h30 et 7h30 - 18h30 les mercredis
- O Période vacances scolaires : 7h30 - 18h30
 - au vendredi 3 janvier 2025

SECRÉTARIAT DES 12 MAIRIES DU PAYS DE LUBERSAC-POMPADOUR

ARNAC - POMPADOUR

- O Du lundi au vendredi : 9h - 12h30 / 13h30 - 17h
- O Samedi: 9h 12h
- **6** 05 55 73 30 43
- **★** secretariat@ville-pompadour.fr

BENAYES

- O Du lundi au samedi : 8h30 - 12h
- **6** 05 55 73 41 19

BEYSSAC

- O Du lundi au vendredi : 9h - 12h30 / 14h - 17h (sauf mercredi après-midi)
- O Samedi: 9h 12h
- **6** 05 55 73 33 31
- ▲ beyssac@correze.net

BEYSSENAC

- O Du lundi au vendredi : 13h30 - 17h30
- O Samedi: 9h 12h **6** 05 55 73 31 77

CONCÈZE

- O Du mardi au vendredi : 9h30 - 12h30 / 13h30 - 17h
- O Samedi: 9h 12h
- **6** 05 55 25 61 51

LUBERSAC

- O Du lundi au vendredi : 9h - 12h / 14h - 17h30 O Samedi: 9h - 12h
- **4** 05 55 73 50 14
- ✓ secretariat@ville-lubersac.fr

MONTGIBAUD

- O Lundi, mardi, jeudi, vendredi: 8h30 - 12h30 / 13h30 - 16h30
- **6** 05 55 73 43 02

SAINT-JULIEN-LE-VENDÔMOIS

- O Lundi, jeudi: 13h 17h30 O Mardi: 13h - 18h30
- O Vendredi: 10h 12h30 / 13h 17h30
- **6** 05 55 73 54 94

SAINT-MARTIN-SEPERT

- O Lundi et jeudi : 8h30 12h30
- O Mardi et vendredi :
- 8h30 12h30 / 13h30 16h30 **6** 05 55 73 53 75

SAINT-PARDOUX-CORBIER

- O Lundi, mardi, vendred, samedi: 8h - 12h
- **4** 05 55 73 59 03

SAINT-SORNIN-LAVOLPS

- O Du lundi au vendredi : de 8h30 - 12h / 14h - 17h30
- **4** 05 55 73 32 61

TROCHE

- O Lundi, mardi, jeudi, vendredi: 9h 16h
- O Mercredi: 9h 13h
- O Samedi: 9h 12h (1 samedi sur 2) **4** 05 55 73 36 19

BULLETIN D'INFORMATION N°5 • AOÛT 2024



MAISON DU DÉPARTEMENT DE LUBERSAC

😭 Rue du Général Souham - 19210 LUBERSAC

Mme Aurélie LEYRAT

PLANNING DES PERMANENCES

Horaires d'ouverture : Lundi au jeudi : 8h30-12h30 / 13h30-17h30 Vendredi : 8h30-12h30 / 13h30-16h30

PERMANENCES	JOURS ET HORAIRES
Assistante sociale du Conseil Départemental 605 19 07 83 70	Le mardi de 9h à 12h sur RDV
Corrèze Autonomie & 05 55 19 19 19	Tous les mardis de 9h à 12h sans RDV
Assistant sociale MSA & 05 55 93 40 30	Tous les jeudis de 14h à 17h30 sur RDV
Association Départementale d'Information sur le Logement de la Corrèze (ADIL) © 05 55 26 56 82 Renseignements sur le logement (locataires, propriétaires)	1 ^{er} jeudi du mois de 9h à 12h sur RDV
Conciliateur de justice 605 19 07 85 95 Accompagnement pour trouver une solution amiable, régler un différend entre 2 parties.	2 nd et 4 ^{ème} vendredi du mois sur RDV
Mission locale ©05 55 17 73 00 Insertion Sociale et Professionnelle des Jeunes de 16 ans à moins de 25 ans.	Un mercredi dans le mois sur RDV
Familles Rurales © 05 55 26 86 49 Accompagnement budgétaire, conseils	Le 1 ^{er} jeudi du mois de 9h à 12h sur RDV
Maison de l'habitat ©05 55 74 08 08 Renseignements et informations sur les dispositifs et les aides financières possibles	Un mardi dans le mois sur RDV
Infos Droits © 05 56 45 25 21 Permanences juridiques sur différentes thématiques	Un lundi par mois de 10h à 12h sur RDV
Violences Conjugales ६ 05 55 88 20 02	Sur RDV

SERVICES DISPONIBLES				
Espace Multimédia: 2 ordinateurs à disposition	Ataliana munificiana quatrita at annesta à tana			
Accompagnement pour les télés déclarations, inscriptions, suivi de dossiers: Caisse d'Allocations Familiales (CAF), Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM), Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé au Travail (CARSAT), Pôle Emploi, (MSA), Cartes grises, Impôts	 Ateliers numériques gratuits et ouverts à tous 19 Septembre: Le contrôle parental, comment s'y prendre? 24 Octobre: Astuces simples pour se protéger en ligne. 21 Novembre: Achats en ligne: les bons réflexes pour commander sans risque. 			
Salles de réunion	19 Décembre : Apprenez à réaliser une carte de vœux.			
Bureautique : possibilité de photocopier/ scanner des documents administratifs	O De 9h30 à à 11h30 Inscription auprès de la Maison du Département de Lubersac			





Frédéric Pironon 06 21 68 95 34 Xavier Bariteau 06 44 06 90 07 Catherine Beiller 05 55 73 55 94

garage.pironon@orange.fr

Route de Limoges - 19210 LUBERSAC AD, la bonne idée pour l'entretien de votre auto















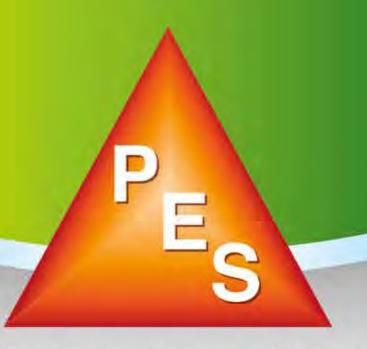
MECANIQUE

CARROSSERIE

ZA Touvent - 19210 Lubersac 05 55 73 57 68 garageravel@peugeot-lubersac.fr







PLOMB ELEC SYSTEME

Plomberie • Electricité • Climatisation Chauffage toutes énergies • Photovoltaïque

05 55 24 52 81

La Gare - RD170 - 19270 USSAC





Installation et dépannage de climatisation

05 82 84 09 00

La Gare - RD170 - 19270 USSAC